

Le Château de la Confrérie Saint-Etienne d'Alsace



Historique par le Grand Conseiller Francis Lichtlé

Château de la Confrérie Saint-Etienne d'Alsace | Grand'rue KIENTZHEIM F-68240 KAYSERSBERG VIGNOLE

Tel : 03 89 78 23 84 Fax : 03 89 47 34 74 E-mail : chancellerie@confrerie-st-etienne.com

www.confrerie-st-etienne.com

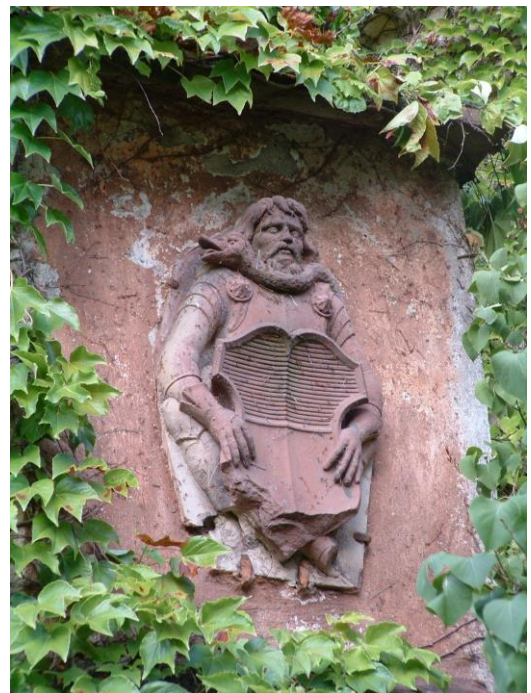
Le château de la confrérie Saint-Etienne à Kientzheim

L'origine du château de la confrérie St Etienne remonte à la fin du 13^e siècle. Succédant aux puissants comtes de Ferrette, les Habsbourg, ducs d'Autriche, étaient devenus propriétaires d'importantes possessions en Haute Alsace. A cette époque, ils réunirent une partie de ces biens situés dans la région de Colmar (Kientzheim, Sigolsheim, Ammerschwihr, Katzenthal, Ingersheim, Niedermorschwihr, Turckheim, Wintzenheim et plus tard Logelheim) dans un groupement territorial nommé baillage puis seigneurie de Hohlandsberg du nom du château du Hohlandsbourg que les Habsbourg possédaient déjà vers 1289. Les ducs d'Autriche choisirent Kientzheim comme centre administratif de la seigneurie en s'appuyant sur la noblesse locale lors de la nomination des baillis. Ces ministériaux résidaient dans la petite cité viticole dans une maison située à l'emplacement actuel du château.

Fief habsbourgeois

Les revenus appréciables de la seigneurie permirent aux ducs d'Autriche de s'assurer la vassalité de plusieurs familles nobles. C'est ainsi que les Habsbourg l'engagèrent en 1363 aux sires de Ribeaupierre moyennant le paiement de 4000 florins. En 1400, la seigneurie et la demeure des baillis passèrent aux mains des comtes de Lupfen, Landgraf de Stühlingen en pays de Bade pour près de 160 ans.

Les comtes de Lupfen modernisèrent et agrandirent leur château de Kientzheim qui reçut la visite inopinée du duc de Bourgogne, Charles le téméraire. En sa qualité de bailli de Thann, Jean de Lupfen accompagnait le duc bourguignon durant une partie de sa traversée du pays. Se présentant devant Colmar, la ville lui refusa l'hospitalité et le comte emmena le duc au château de Kientzheim où ils passèrent la nuit du 23 au 24 décembre 1473. Une inscription au-dessus de la porte d'entrée rappelle le passage en ces lieux. La seigneurie de Hohlandsberg et le château de Kientzheim changèrent de maître après le décès de Joachim de Lupfen en 1562.



Lazare de Schwendi: une figure de marque

Lazare de Schwendi allait profondément marquer la vie de la petite cité viticole. Né en 1522 à Mittelbiberach (Souabe), il fut très tôt dévoué à la cause impériale. Homme de confiance et diplomate de l'empereur Charles Quint, il reçut le titre de conseiller impérial. Lorsqu'en 1555, l'empereur abdiqua en faveur de son frère Ferdinand et confia les Pays Bas espagnols à son fils Philippe II, Lazare se mit au service de l'Espagnol. Premier gouverneur de Philippeville en 1556, il mena son régiment dans les Pays Bas espagnols et participa aux batailles de St Quentin et de Gravelines contre les troupes françaises.

Marié dès 1552 à la strasbourgeoise Anne Boecklin de Boecklinsau, Lazare de Schwendi souhaitait rejoindre les pays rhénans après son désaccord avec la politique espagnole aux Pays-Bas. Pour son futur domicile il hésitait entre la seigneurie de Burckheim (Kaiserstuhl) acquise en 1560 et l'Alsace. Il entra en pourparlers avec Eitel Frédéric de Lupfen pour la cession de Hohlandsberg. En janvier 1563, l'empereur agréa l'achat et un an plus tard, le fief et la souveraineté furent étendus sur "tout le nom et toute la lignée des Schwendi". Lazare de Schwendi entra à Kientzheim au début de l'année.



L'ancienne maison des Lupfen avait la dénomination de "Slosz" non par sa grandeur mais par la solidité et l'importance de la construction. Fort ancienne, elle présentait en pleine époque renaissance, les inconvénients d'une demeure médiévale. Schwendi procéda immédiatement à sa démolition. Il ne conserva que la voûte de la cave reposant sur un pilier actuellement encore visible. Il prolongea le nouvel édifice jusqu'à la rue. A l'est, le château s'appuya sur la muraille de la ville. Schwendi rajouta une tour carrée reliant le corps du bâtiment à l'ouvrage défensif de la porte basse. Le portail d'entrée fut relevé et marqué du losange, signe de la famille. Sur son arc, Schwendi fit construire une échauguette. Les dépendances furent également reconstruites.

Lazare de Schwendi fit procéder au réaménagement des jardins, du potager et planta des fruitiers. Les différents travaux s'effectuèrent par voie de corvée, la seigneurie se chargeant de la nourriture. Chaque voiturier recevait quotidiennement une miche de pain de 4 pfennigs et un pot de vin. Les simples manoeuvres ne percevaient que la moitié. Les travaux débutèrent en été 1564 et s'achevèrent à la fin de 1566.

Mais le séjour du nouveau propriétaire fut de courte durée. L'empereur fit appel à ses services et l'envoya en qualité de général en chef des troupes impériales combattre les Turcs en Hongrie. Il quitta Kientzheim en automne 1564. L'épisode le plus glorieux a été la prise de la ville de Tokay et d'un prestigieux butin de guerre. Au cours de cette campagne, Schwendi rédigea dans l'hiver 1566-1567 un traité sur la guerre contre les Turcs qu'il adressa à l'empereur Maximilien II. Ce ne fut qu'en novembre 1569 que Lazare de Schwendi, élevé à la dignité de baron, revint au château entouré de ses compagnons.

Aussitôt, il poursuivit l'embellissement du parc de son château en installant une grande pièce d'eau alimentée par la canalisation d'une source captée en plein milieu du vignoble au lieu-dit Dieboldsbrunnen. Parallèlement aux travaux d'aménagement du château et de son parc, le baron essaya d'agrandir sa propriété. Dès 1564, il avait acquis le moulin inférieur joutant son domaine. A son retour de Hongrie, il acheta la cour des chevaliers de St Jean de Colmar et l'intégra dans son parc tout en poursuivant le mur crénelé le long de la rue principale. Afin de parfaire cette grande restauration, le châtelain agrandit également les dépendances (granges, pressoir, écuries et étables, manège) et fit aménager un étang. Au cours des ans, il put acquérir d'autres seigneuries d'outre-Rhin, Triberg en 1563 et Kirchhofen en 1572. Nommé bailli de la Reichsvogtei (prévôté impériale) de Kaysersberg en 1574, Schwendi resta l'un des principaux conseillers de Maximilien II.

Il décéda le 27 mai 1583 en son château de Kirchhofen. Son corps fut ramené à Kientzheim et inhumé à l'église paroissiale Notre Dame.

La seigneurie de Hohlandsberg et le château de Kientzheim échurent à son fils unique Jean-Guillaume, personnage de médiocre stature, puis en 1609, à la fille de celui-ci, Hélène-Eléonore.

Période trouble: la guerre de Trente ans

Née en 1599, la petite fille de Lazare de Schwendi ne pouvait personnellement administrer ses biens. Son oncle maternel, Hans Werner de Raitenau assumait les charges de tuteur jusqu'à son mariage. En 1612, elle épousa le comte Jacques Louis de Fürstenberg-Donaueschingen. Leur union fut de courte durée, le comte décéda en 1627 et ce fut à nouveau le vieux Hans Werner de Raitenau qui assura la tutelle du fils François-Charles de Fürstenberg âgé d'un an. Résidant en son château, la comtesse allait seule affronter les événements de la guerre de Trente ans. En 1635, des soldats lorrains se saisirent de sa personne et la dépouillèrent de ses biens. Devant le danger et le dénuement, elle décida de se remarier et épousa Philippe Nicolas de Leyen, colonel dans l'armée impériale. Mais l'arrivée des troupes françaises en 1636 obligea le couple à franchir le Rhin pour se réfugier à Villingen en Forêt Noire. Laissé sans surveillance, le château fut la proie de la milice colmarienne. Il en fut de même pour d'autres propriétés de la seigneurie de Hohlandsberg.

Les dégâts s'élevèrent à près de 100000 florins auxquels il convient de rajouter 24000 florins de vin et de mobilier.

Pendant ce temps, la parenté de Schwendi résidant dans le sud du Wurtemberg intenta à Hélène-Eléonore de Leyen un procès destiné à obtenir la possession des seigneuries alsaciennes conformément au testament de Lazare de Schwendi. Présenté devant la cour d'Innsbruck en 1612, il durera 34 ans...

Passé au service de la France, le duc Bernard de Weimar était devenu, pour un certain temps, maître de la Haute-Alsace et distribua largement les possessions et droits habsbourgeois à ses lieutenants. Ainsi, la prévôté impériale de Kaysersberg et la seigneurie du Hohlandberg revinrent au colonel Philippe-Eustache de Hattstein.

Le 16 juin 1646, le tribunal d'Innsbruck débouta les Leyen en attribuant les possessions de Kientzheim à Alexandre et Maximilien de Schwendi. Ce jugement resta sans effet puisque la province était sous le contrôle du royaume de France. Le baron de Leyen fut autorisé par le roi à réintégrer son château. Parallèlement, il fit appel contre le jugement autrichien mais fut débouté le 22 mai 1648. Le baron de Leyen avait repris du service dans l'armée royale et commandait une compagnie en 1652. Ses anciens créanciers réapparurent lui demandant le remboursement d'importantes sommes d'argent. Afin d'honorer ses créances, Leyen fut impitoyable envers les habitants de Kientzheim lors des prélèvements d'impôts. Grâce à ses appuis et connaissances, Maximilien de Schwendi fit pression auprès du roi de France. Le 4 avril 1656, le roi nomma un tribunal de neuf juges qui enleva la seigneurie à Leyen et la remit à Maximilien confirmant ainsi les clauses testamentaires de son aïeul. Le colonel de Leyen quitta Kientzheim l'année même et Maximilien entra en possession de son fief le 10 février 1657.

François de Schwendi succéda à son père dès 1659 et fut reconnu par le gouvernement français. Contrairement au baron de Leyen, il fut apprécié par la population de Kientzheim. En 1675, la seigneurie de Hohlandsberg lui fut reprise mais rendue après le traité de Nimègue en 1679. François de Schwendi fut définitivement dépossédé de ses biens alsaciens en 1681 "parce que Lazare de Schwendi avait eu autrefois un attachement excessif au Saint Empire romain germanique et que François de Schwendi se trouvait lui même sous la domination d'un prince étranger".

Possession française

En janvier 1681, la seigneurie de Hohlandsberg et le château de Kientzheim échurent à François-Joseph de Pons de Montclar, "lieutenant des armées du roi, maître de camp général de la cavalerie légère, commandant en chef de la Haute et Basse Alsace, du Sundgau, et du Brisgau, grand bailli de la préfecture royale de Haguenau". Il se rendit à Kientzheim l'année même pour y recevoir l'hommage de ses sujets. Durant ses courts séjours au château, la chasse restait son plaisir favori. Il n'en négligea pas pour autant l'entretien sa propriété. Il aménagea un jardin potager avec légumes, arbres fruitiers, fleurs et bosquets et qui fit l'admiration de toute la province. Il agrandit également son parc en le transformant en jardin français. Les pierres nécessaires à cet aménagement provenaient du château de Kaysersberg. Le baron décéda à Landau le 8 avril 1690 âgé de 65 ans. Le marquis Jacinthe de Rébé, son gendre, hérita de la seigneurie de Hohlandsberg.



Retour aux Leyen

C'est à cette époque que le château de Kientzheim fut détaché de la seigneurie de Hohlandsberg. Au décès du baron, les descendants et héritiers des familles Schwendi, Fürstenberger et Leyen purent présenter leurs doléances devant la justice française afin d'obtenir la restitution des biens allodiaux enlevés en 1656. Le 2 juin 1690, le château et ses terres furent attribués à Ignace-Casimir de Leyen, fils de Nicolas-Philippe et de Eléonore de Schwendi. Le jugement fut officialisé le 31 mars 1691. Le nouveau propriétaire assumait les fonctions de bailli de l'évêque de Strasbourg à Ettenheim en pays de Bade. Il avait épousé Marie-Barbe de Reich de Platz. Malheureusement leur union fut de courte durée. Marie Barbe décéda en couches le 26 décembre 1691. Son corps fut transporté à Kientzheim et inhumé à l'église Notre Dame.

A la mort de Casimir en 1695, le marquis de Rébé, seigneur de Hohlandsberg, essaya de s'approprier le château. Le Conseil souverain d'Alsace le débouta. Une seconde tentative fut effectuée en 1712 par le marquis de Bourg, héritier des Rébé, mais également rejetée par le Conseil souverain.

Le baron avait trois enfants dont un fils qui décéda prématurément. Ses deux filles héritèrent de la propriété. Wilhelmine-Sidonie épousa en 1715 le baron Alexandre-Henri de Redwitz et Françoise-Thérèse resta célibataire. Toute la famille résida au château. Le baron décéda en 1760 sans laisser d'enfants. En 1768, les deux dames de Leyen léguèrent par testament le château à leur filleul François-Conrad Reich de Platz. Wilhelmine s'éteignit en 1770 et Françoise en 1771. Les deux furent inhumées à l'église Notre Dame.

Lieu de cure et de repos

Après le décès des dames de Leyen, François-Conrad de Reich de Platz et son épouse Cécile Boecklin de Boecklinsau prirent possession de leur bien. Exerçant les fonctions de président directeur du corps de la noblesse immédiate de Basse Alsace, le baron vécut principalement à Benfeld et vint rarement à Kientzheim. Par contre, son épouse y résida régulièrement. Passionnée par le traitement des maladies nerveuses héréditaires et des convulsions cataleptiques par le procédé du magnétisme, elle accueillit de nombreux patients et transforma son château en lieu de cure et de repos. Membre de la société des amis réunis de Strasbourg, elle publia plusieurs mémoires dans ses annales concernant des "guérisons" obtenues à Kientzheim. Elle réaménagea l'ancien parc du général de Montclar et fit planter des charmes et autres bosquets permettant ainsi aux visiteurs de se délasser dans un superbe cadre de verdure. Une partie de l'ancien fossé avait été nivelée à l'est du château. Madame Reich de Platz y avait fait construire un petit amphithéâtre où elle s'entretenait avec ses hôtes durant la période estivale.



Bien national

Lors des événements révolutionnaires, les époux Reich de Platz quittèrent leur château et se réfugièrent au-delà du Rhin. Le baron décéda avant son inscription sur les listes des émigrés en 1793. Son épouse s'éteignit en exil en 1806. Les administrateurs du département firent du château, une maison d'arrêt dans laquelle de nombreuses personnes suspectées de menées subversives furent incarcérées.

Le 19 mars 1793, la ville loua le château à Pierre Albert pour 305 livres par an. Quelques mois plus tard, le 19 octobre, Louis Vaillant et Georges Kuhlmann, commissaires du département, se rendirent sur les lieux afin d'estimer le domaine. En entrant dans la propriété, le château se trouvait à gauche. Il s'agissait d'une belle maison à deux étages en forme d'équerre. Les appartements étaient vastes mais la répartition des pièces s'avérait incommode. Une petite chapelle avait été aménagée entre l'aile du château donnant sur la grand rue et la porte d'entrée de la ville. la maison du jardinier se situait en entrant à droite suivi d'un second bâtiment comprenant au rez-de-chaussée, une orangerie, une serre, une remise, le pressoir ainsi qu'une petite cave. A

l'étage se trouvait le grenier à céréales. Un troisième édifice de 28 m de long servait d'écurie et de grange. Du côté nord, le domaine s'étendait jusqu'à la tour de la propriété André Blanck. L'ensemble fut estimé à 18107 livres et divisé en 9 lots dont le château à 9500 livres.

Le 10 décembre 1793, Gervais-Protais Baur et Jean Bueb, administrateurs du département, procédèrent à la vente aux enchères du château. Aucun amateur ne sembla s'intéresser à cette acquisition. Trois semaines plus tard, le 18 décembre, une seconde adjudication eut lieu. A la première bougie, Pierre Albert proposa 20500 livres et Georges Schäfer de Colmar 21500 livres. Le locataire des lieux renchérit et finalement acquit la propriété pour 32400 livres. En outre, il versa 8100 livres supplémentaires pour l'achat de 83 ares de vignes attenant au domaine. A peine devenu propriétaire, Pierre Albert fit niveler le fossé devant le château et construire un mur le long de la grand rue en utilisant des pierres provenant de la "petite porte" à l'extérieur du pont-levis. Or selon un acte de 1409, la ville était propriétaire du jardin se trouvant à cet endroit et en avait accordé la jouissance aux châtelains. Elle engagea un recours contre Albert, mais en vain.

Pierre Albert, nouveau propriétaire

Pierre Albert naquit en 1759 à Bouzonville en Moselle. Son père Jean-Etienne époux de Marie-Anne Flosse assumait les fonctions de notaire, d'avocat à la cour souveraine de Lorraine et de bailli de Bouzonville.

Pierre Albert vint s'installer à Colmar s'inscrivant au Conseil souverain d'Alsace en qualité d'avocat comme son frère Jean-Bernard, futur député du Haut-Rhin à la Convention. Le 15 novembre 1790, il épouse à Kaysersberg Ursule-Marguerite Peyerimhoff, fille du greffier-syndic et notaire du lieu. Lors de la dissolution



du Conseil souverain en 1790, Pierre Albert fut nommé receveur des domaines et contrôleur de l'enregistrement à Ammerschwihr. Le commerce lucratif des biens nationaux lui assura une vie aisée. Il décéda en son château de Kientzheim le 3 septembre 1807. A la demande des héritiers, un inventaire des biens du défunt fut rédigé. François-Joseph Boecklin de Boecklinsau, propriétaire du domaine du Weinbach et maire de Kientzheim, fut nommé tuteur des enfants.

Le château fut estimé à 24000 F et le clos des vignes d'une superficie de 124 ares à 7200 F. L'ensemble des propriétés et des effets de Pierre Albert s'élevait à 42681 F. mais déduction faite des 40000 F de dettes, la fortune de Pierre Albert avait bien fondu. Par un jugement du 30 décembre 1807, le tribunal de Colmar entérina le rapport d'expertise du 16 décembre et homologua la délibération du conseil de famille du 11 novembre autorisant la vente du château. La propriété comprenant le castel, la cour, la grange, le pressoir, l'orangerie, les jardins et les dépendances fut estimée à 34000 F. La vente fixée à 24000 F n'attira aucun amateur. Le 19 septembre 1808, une seconde offre fut annoncée à 18000 F. Prudent Prudhomme, greffier de la justice de paix à Kaysersberg, offrit 14200 F. Joseph Koehler, percepteur à Kientzheim, et Jean Schwindenhammer de Kaysersberg proposèrent 14800 frs.

La famille de Golbéry

Peu de temps après, à la fin de l'année 1808, les nouveaux adjudicataires revendirent la propriété à Georges-Joseph-André de Golbéry (1741-1823). Ancien juge du tribunal du district de Colmar, il assumait les fonctions de directeur des domaines à Coblenche avant d'être nommé en 1811 conseiller à la cour impériale de Colmar. Il avait épousé en 1772 Marie-Catherine-Philippine de Muller, fille du prêtre royal de Colmar et conseiller

au Conseil souverain d'Alsace et d'Elisabeth d'Anthès. Par leur tante, Philippine d'Anthès, épouse du frère de François-Conrad de Reich de Platz, les Golbéry étaient en parenté avec les anciens propriétaires du château de Kientzheim et qu'ils durent fréquenter avant la Révolution.

Au décès de sa mère en 1829, le château revint à Marie-Philippe-Aimé de Golbéry (1786-1854). Avocat puis magistrat à la cour de Colmar, il assumait également les fonctions de conseiller général du canton de Kaysersberg de 1833 à 1847 ainsi que celles de député de 1834 à 1848. Parallèlement à ses activités politiques et judiciaires, Golbéry dut sa notoriété à sa passion pour l'histoire, l'archéologie et l'architecture et aux nombreux travaux qui en résultèrent. Les Golbéry continuèrent à entretenir leur domaine et construisirent entre autre une seconde tour carrée à l'angle du château. Ils agrandirent également leur domaine en achetant le terrain comprenant l'actuel jardin de la propriété André Blanck

Il avait épousé en 1812 Honorine-Rose-Elisabeth Merlin, fille du conventionnel de Thionville, Antoine-Christophe Merlin et de Anne Blaise. Trois enfants naquirent de leur union dont l'un mourut en bas âge (Antoine-Philippe-Auguste 1814-1815). Ses deux filles eurent des destinées différentes.

Marie-Anne-Josèphe-Philippine (1816-1837) épousa en 1836 Edouard-Africain Le Petit, capitaine de cavalerie et garde du corps de Charles X. Leur fille Marie-Rose-Clotilde (1837-1860) épousa en 1860 Charles Lambert, conseiller général du Bas-Rhin. La seconde fille, Marie-Philippine-Pauline (1820-1893) épousa en 1845 Marie-Marcel Monnier, ancien polytechnicien et conseiller général du Jura. Ils eurent un fils Philippe et une fille Marie-Rose-Marguerite qui épousa en 1869 Edmond Bastard.

Au décès de Philippe-Aimé de Golbéry, les héritiers vendirent les biens fonciers à l'exception du clos du château. Les propriétés représentaient une superficie de 5,21 ha de vignes, champs, prés et bois sur les bans de Kaysersberg, Kientzheim et Sigolsheim. En 1863, le notaire procéda à la liquidation de la succession. Une somme de 224405 F était à partager. La veuve reçut 34038 F, Mme Monnier hérita de 113428 F tandis que Mme Lambert reçut 76939 F. Marie-Philippine-Pauline Monnier reversa 13000 F à Marie-Rose-Clotilde Lambert et garda le château familial.

Le 7 janvier 1869, le château fut cédé à Marie-Rose-Marguerite Monnier alors célibataire, domiciliée à Paris et future épouse de Edmond Bastard.

Le baron de Castex

Le 24 décembre 1896, le baron Marie-Joseph-Gaston de Castex, propriétaire à Thanvillé (Bas-Rhin), achetait l'ancien château des Schwendi. Marie-Rose-Marguerite Bastard vendait la propriété pour 56000 Marks soit 70000 F. Le 14 décembre, elle avait obtenu la procuration de son mari résidant d'habitude à Paris mais se trouvant à l'époque à Nyon en Suisse.

Le baron de Castex (1857-1940) avait épousé Blanche de Hochberg (1858-1939). La famille de Castex était originaire du Gers. Le grand-père du nouveau propriétaire,

Bernard-Pierre de Castex naquit à Pavie (Gers) en 1771 et décéda à Strasbourg en 1842. Il avait épousé en 1810 Félicité-Marguerite-Geneviève-Adelaïde de Dartain qui lui amena en dot l'ancienne seigneurie lorraine de Thanvillé. Il s'engagea dans l'armée et fit rapidement carrière. De simple volontaire du Gers en 1792, il fut promu général de brigade en 1809 et commandeur de la Légion d'honneur. Il participa aux campagnes napoléoniennes en commandant la cavalerie légère d'Oudinot. En 1813, l'Empereur le nomma général-major des grenadiers de la garde impériale. Après la chute de l'empire, il se retira à Thanvillé mais Louis XVIII le rappela en 1817, lui confiant le commandement de la 6^e division militaire de Besançon puis celui de la 5^e s'étendant sur toute l'Alsace. En 1822, il fut nommé vicomte. Après 1830, il se retira à Thanvillé et devint conseiller général en 1833.



Le père de Gaston, Théodore, naquit à Strasbourg en 1828 et décéda à Paris en 1898. Il fut chambellan de Napoléon III et conseiller général de Villé en 1870. Maire de Thanvillé sous l'annexion allemande, il vécut principalement au château et procéda à d'importants travaux de restauration tout en développant l'exploitation de son domaine de Thanvillé.

Durant la première guerre mondiale, l'état-major de la 6^e division de réserve bavaroise sous le commandement du général von Schmitt occupa le château, où un blockhaus subsiste le long du mur d'enceinte. Les différentes unités de cette division combattaient sur le front des Vosges (région de la Tête des Faux et du Linge).

La Confrérie Saint-Etienne d'Alsace

Jean de Castex, fils de Gaston et dernier propriétaire du château, naquit à Kientzheim le 3 février 1897. Ingénieur, il dirigea jusqu'à la seconde guerre mondiale un important établissement industriel dans le Midi. Le château fut sérieusement endommagé par les bombardements de décembre 1944. A la fin des hostilités, le baron revint à Kientzheim avec sa famille. Il procéda à des travaux de réparation d'une partie du château dans laquelle il séjourna jusqu'à son décès en 1972. Le château fut alors mis en vente. Deux acheteurs potentiels étaient intéressés. D'une part la Goethestiftung, fondation allemande, recherchait un lieu de rencontre pour la jeunesse internationale. D'autre part, la Confrérie Saint-Etienne d'Alsace souhaitait acquérir une propriété pour en faire un haut-lieu de la viticulture. Finalement, après de difficiles tractations, le château échut à la confrérie en 1972. Par la suite, elle entreprit d'importants travaux d'aménagement du château pour y tenir ses chapitres.

Souhaitant créer un musée du vin, l'association des amis du musée du vignoble et des vins d'Alsace vit le jour en 1974 au château de la Confrérie sous la présidence de Théo Faller. Soucieux de promouvoir ce projet, le grand conseil de la confrérie mit à disposition de l'association les dépendances du château. Les travaux d'aménagement du musée purent être menés à bien de 1978 à 1980 grâce au mécénat du CIVA, du Crédit agricole et de la Caisse d'épargne. Après le décès de Théo Faller en 1979, André Hugel assumait les fonctions de président permettant au musée d'ouvrir ses portes le 22 juin 1980.

En 1987-1988, la Confrérie construisit une nouvelle cave destinée à recevoir son Oenothèque comprenant 60000 bouteilles à ce jour. Dans le cadre de sa promotion et pour moderniser ses structures, la confrérie procéda en 2000 au réaménagement complet du bâtiment de la conciergerie, prévoyant une entrée du public commune avec le musée doublée d'un espace vente ainsi que des bureaux administratifs à l'étage.

Depuis 2000, le Château de la Confrérie est mis à disposition du public et des entreprises pour des séminaires de travail, des festivités de famille ou de prestige.

